

ération

L. Espagne 50Ptas. Canada : 95Cts.

LUNDI 17 MARS 1980. N°1897

Marée verte à Plogoff

Ils étaient 50000 hier, au cap Sizun, contre le projet de centrale nucléaire. Tandis qu'au nord de la Bretagne, on attendait avec inquiétude la grande marée d'équinoxe «noircie» par le pétrole



Le rassemblement du cap Sizun (Photo AFP)

•Lire page 3

FAR

Plogoff aux lendemains de la quarantaine

50.000 manifestants sur les chemins du Cap Sizun.

L'enquête d'utilité publique terminée, Plogoff continue son combat anti-nucléaire. Samedi et dimanche, plus de 50 000 personnes sont venues de toute la Bretagne et de l'ouest de la France apporter leur soutien aux habitants du Cap Sizun qui avaient organisé une grande kermesse anti-nucléaire sur les parkings de la Pointe du Raz.

Plogoff (envoyé spécial)

Quinze kilomètres de bouchon sur les routes menant au Cap Sizun. Des dizaines d'autocars, des centaines, des milliers de voitures, pare-chocs contre pare-chocs : les anti-nucléaires venus de partout voulaient démontrer que « le soutien à Plogoff » qui s'était déjà manifesté à de nombreuses reprises depuis quatre ans n'avaient pas subi le moindre signe de fléchissement, bien au contraire. L'enquête d'utilité publique, les hordes de gendarmes, les barricades dressées pour les combattre, les bulldozers et les blindés ont, loin d'écraser Plogoff, comme c'était prévu, renforcé l'élan de sympathie pour une population ayant démontré avec

quelle âpreté, quelle détermination et quelle hargne elle était prête à défendre son sol et sa mer.

Dimanche après-midi, la foule était énorme sur le parking de la Pointe du Raz. Les organisateurs ont vendu pour cette manifestation sans précédent en Bretagne plus de 50.000 billets d'entrée à 1 franc. Jeunes militants anti-nucléaires mêlés aux habitants souvent d'âge respectable du Cap Sizun, ils sont tous venus écouter les chanteurs, assister aux représentations théâtrales en langue bretonne, rire avec Jean Kergrist (le délinquant « clown atomique » en forme éblouissante, participer aux innombrables débats et discussions informelles, manger les plats traditionnels, far et riz au four, préparés dans de gigantesques plats, par les ménagères de Plogoff.

Foule calme, attentive aux paroles des habitants de Plogoff, écoutant avec un intérêt évident le récit des faits d'arme des six semaines d'affrontement que la mémoire collective commence déjà à enjoliver. Des expositions de photos, des dossiers de presse sont présentés pour montrer à ceux qui n'ont pu les voir ce qu'ont été les quotidiennes « messes de 17 heures ». Les habitants ont même constitué « un musée des horreurs » en étalant sur une table, tous les types de grenades que l'on a utilisées contre eux et qu'ils ont pu récupérer, ainsi qu'une matraque pour le moins curieuse « saisie » sur un gendarme mobile : longue de 60 centimètres, noire et du diamètre d'un pouce, elle est constituée de quatre gros brains de cuivre gai-

nés de plastique. Cette arme particulièrement redoutable est un morceau de câble EDF...

Feunten Aod, le site « élu » par EDF pour y implanter sa centrale de 5.200 MgW est à deux pas, derrière la lande. Sont-ils venus, ce 16 mars, seulement protester contre l'implantation d'une énorme usine atomique ? Sans doute, mais beaucoup, à l'exemple des gens de Plogoff sont également choqués qu'on veuille « saboter » un des plus beaux sites du monde. A la fin de la semaine dernière, le comité de défense a envoyé une lettre ouverte au ministre de l'Environnement pour protester contre la campagne déclenchée pour « sauver » le Mont-Saint-Michel en s'indignant que tous les soins du gouvernement soient réservés à ce site, tandis qu'on veut transformer la Pointe du Raz en poubelle atomique.

Si la fin de l'enquête se termine en apothéose, par l'éclatante démonstration de l'impact énorme qu'a eu la lutte de Plogoff dans toute la région, la petite commune est loin d'avoir terminé son combat contre le nucléaire. Aujourd'hui, ce sera le procès, ajourné il y a dix jours en raison de la suspension de Me Choucq, des neuf militants arrêtés le 29 février et le 1er mars pendant l'audience. Une nouvelle et importante manifestation aura lieu à l'extérieur du Palais de Justice de Quimper. Appelée par les groupes anti-nucléaires, les partis d'extrême-gauche, le PS et la CFDT, elle rassemblera selon toute vraisemblance, énormément de monde. Pendant que ce procès se déroulera à Quimper, Eugène Coquet, le premier manifestant de Plogoff arrêté au début de l'enquête et condamné à 45 jours de prison ferme, sera jugé en appel à Rennes. Cette cour se réunira d'ailleurs à nouveau mercredi pour examiner les poursuites — à minima — engagées par le Procureur de la République de Quimper contre Clet Ansquer, le gardien de prison condamné à un mois ferme.

D'autres épisodes judiciaires suivront. Sévèrement rossé vendredi soir au cours des affrontements qui se sont produits entre 18H30 et 20H autour des petits séminaires de Pont-Croix, un journaliste de France-Inter, Hervé Debois, a décidé de porter plainte, et a été soutenu par de nombreux journalistes venus témoigner en sa faveur. Quant à Robert Gonidec, un jeune manifestant de 19 ans, demeurant à Ploaré, il a été très grièvement blessé lors d'un tabassage à la matraque qui s'est produit le même soir. Il a été hospitalisé à Douarnenez : il risque de perdre un œil.

Yann KERMOR

RAPPEL

Fin de la punition de Me Choucq Les neuf de Plogoff retrouvent leur juge... et leur avocat

Ce vendredi soir... ? La messe avait été la messe. Les cailloux avaient volé après que les insultes avaient fusé, et quelques cocktails brûlés. Mais les ordres avaient été les ordres. Ces gendarmes si parfaitement contrôlés qu'ils en semblaient parfois décervelés avaient été lâchés : une mesure d'hygiène mentale en quelque sorte, il fallait qu'à leur tour ils s'éclatassent. Il le fallait aussi parce que le parquet réclamait des prisonniers.

Que les neuf qui furent pris le 29 février n'aient

guère plus fait que des centaines d'autres les jours précédents n'importait évidemment pas.

Alors, ça ratonna sévère, sur la lande. Ils purent jurer, cracher, frapper, les gendarmes. Ils ne s'en privèrent pas. De l'autre côté, ce fut la folle nuit des barricades, la guérilla, le pont qui n'a pas voulu vraiment jouer son rôle de pont en temps de guerre... et n'a pas sauté. Au petit matin, on fit les comptes : neuf hommes avaient été arrêtés. On les retrouvait cinq jours plus tard au tribunal de Quimper. Comme si la force publique n'avait déjà donné

d'elle-même une image suffisamment déplaisante, le magistrat du même nom voulut renchérir. On vit des policiers courser des manifestants jusque dans les couloirs du palais. On vit surtout un avocat passer tout de go du banc de la défense à celui des accusés en vertu de l'ordonnance 107 de la loi du 6 juin 1972 et de la mauvaise humeur du procureur Constant. Maître Yann Choucq avait eu le tort de recourir à une formule interrogative négative pour constater que le seul inculpé qui avait été libéré était parent d'un membre du parquet de Nantes : verdict, 10 jours de suspension. Il fallut remonter loin dans l'histoire judiciaire pour trouver un précédent.

Les dix jours sont aujourd'hui écoulés, et les neuf de Plogoff vont donc être jugés ce lundi, après midi à Quimper. Maître Choucq et le procureur Constant vont se retrouver face à face, mais gageons qu'avant de se laisser aller à nouveau à quelque facheux excès de zèle, celui-ci se souviendra sans doute qu'à Quimper, à Nantes, à Rennes, à Riom, à Paris - à l'appel du bâtonnier en personne -, à Nanterre et à Créteil, des avocats se sont mis en grève à la suite de cette affaire, parce que vraiment, parfois, trop c'est trop.

MQ

FRONDE

Paris n'est plus sous le vent

Ils étaient deux mille à Paris, cinquante mille, le lendemain, sur la pointe du Raz. Et combien y en avait-il parmi ces derniers qui avaient fait le voyage depuis Paris, préférant la lande bretonne au boulevard du Montparnasse ? « Il n'y a pas d'opposition », disait la semaine dernière Brice Lalonde parlant d'un « effet Plogoff » qui ne semble guère discernable en deça du Couesnon. « Il n'y a que nous », ajoutait-il. Mais y étaient-ils, samedi, les Amis de la Terre, sur le boulevard du Montparnasse ? Guère. « Tu comprends, les autonomes... ». C'est dérisoire. Mme Kerloc'h, Mme Carval, votre lance-pierres autour du cou, riant devant les gendarmes qui ont arrêté votre fils, votre voisin, votre cousin à la mode de là-bas, qu'auriez-vous pensé ? Vous vouliez nous montrer qu'une communauté tout entière révoltée adopte ses violents, ses doux, ses rêveurs, ses cogneurs. Mme Kerloc'h, Mme Carval, le vent de la pointe du Raz n'a pas porté jusqu'ici. Ou bien, Madame, Paris n'est plus sous le vent.

Michaël GHEERBRANT

PLOUF

Paris: 2000 autonomes et autonomistes à la rescousse

Ils n'étaient qu'environ deux mille, samedi, à Paris, pour manifester du boulevard du Montparnasse à la porte d'Italie, contre le projet de centrale nucléaire à Plogoff.

La manifestation était appelée par différentes composantes de l'autonomie regroupées dans le « Comité de soutien à Plogoff » deux organisations libertaires (OCL et UTCL) et quatre organisations bretonnes, auxquels s'étaient joints, du bout des lèvres et de façon confuse quelques groupements écologistes. Des absents de marque : les grosses organisations d'extrême gauche, sans compter les partis.

15h30, bld du Montparnasse : regroupée derrière un drapeau breton et une banderole qui affirme l'opposition radicale au nucléaire, la manifestation, forte à ce moment là d'un millier de manifestants, s'ébranle. Plusieurs centaines de mètres en avant, une soixantaine de CRS ouvre la marche. Derrière la manifestation et dans son voisinage, plusieurs centaines de policiers et de garde-mobles, invisibles mais bien présents, veillent au grain.

Ainsi encadrée, la manifestation descend le boulevard de Port-Royal, proclamant sa préférence pour les Bretons et son aversion à l'égard des neutrons, sa solidarité avec les emprisonnés des manifestations de Plogoff, son opposition à la « société nucléaire-société policière ». Un drapeau tricolore, flottant au-dessus de l'entrée de l'hôpital Cochin est, au passage, arraché par un manifestant.

Arrivée au carrefour des Gobelins, la manifestation, alors forte de deux mille personnes, est brusquement arrêtée. Une trentaine de policiers des brigades d'intervention de la Préfecture de police charge soudainement les quelques centaines de personnes qui précèdent la banderole, tandis que toutes les artères, hormis le boulevard Saint-Marcel, sont bouchées par la police.

On croit alors que la manifestation va se disperser dans la panique. Mais le service d'ordre de la manifestation réagit aussitôt et repousse à distance respectueuse les policiers, dans l'atmosphère si particulière des grenades lacrymogènes. Le cordon de CRS bouchant l'accès vers la place d'Italie reçoit alors l'ordre de reculer et les manifestants reprennent leur marche. Nervieux, les CRS bousculeront vigoureusement trois policiers déguisés en autonomes qui n'auront que le temps de montrer leur carte « de la maison » pour éviter le matraquage.

17h30 : les manifestants atteignent la place d'Italie où la dispersion se fait rapidement, dans le calme. Un groupe d'une vingtaine de personnes qui tardaient à s'éloigner sera, néanmoins et sans que rien ne le justifie, violemment chargé par les brigades d'intervention (toujours elles) devant une bouche de métro. Il y aura deux blessés.

Bilan, selon la préfecture de police : une vingtaine d'interpellations, deux blessés parmi les manifestants (ceux de la place d'Italie) et quatre parmi les forces de l'ordre. Tous les interpellés ont été relâchés dans la soirée de samedi, et seuls deux d'entre eux seront ultérieurement poursuivis, sur rendez-vous judiciaire. Visiblement, après le 23 mars, on prend des précautions.

M.D.

* Suite à la manifestation, nous avons reçu, entre autre, ce communiqué organisé et responsable :

Lors de la manifestation de soutien à Plogoff, l'autonomie a échafaudé des chaînes d'auto-défense qui avaient pour mission impérative de créer une présence suffisamment menaçante afin de dissuader les forces de l'ordre de renouveler leurs manœuvres intimidatoires. Ainsi, l'autonomie organisée a agi dans le sens d'une juste et légitime détermination politique.

l'Autonomie organisée